



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la
cohésion sociale



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier

Siège social : maison des sports - 4 rue de Réfembre
03000 MOULINS

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 05 AVRIL 2024

Présents : Hélène BERTIN, André BOUTOT, Jocelyne COGNET, Ghislaine DAAS, Joëlle GUILLAUMIN, Didier LEVIEUX, Jean-Pierre LUBIERE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Sébastien PINEAU, Annie WEGRZYN.

ABSENTS EXCUSES : Guy-Noël CHEVALLIER, Roland FRADIN, Elisabeth GOUGAT, Arnaud MAISONNEUVE

ABSENT : Roger DREURE.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du P.V. du 10/02/2024 ;
- Compte-rendu Commissions (Féminine, Jeunes) ;
- Point sur les délégations Championnats Départementaux et Régionaux ;
- Affaire Clubs ;
- Questions diverses.

I – APPROBATION DU P.V. du 05/02/2024 :

Le procès verbal de la réunion du comité directeur (Séminaire) du 10/02/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II - COMPTE-RENDU COMMISSIONS (FEMININE, JEUNES) :

Commission Féminine : (Joëlle GUILLAUMIN) :

Concernant le mini-bol d'Or du 25 février au BCF de Montluçon : 23 triplètes présentes. Montant total des dépenses environ 1 800 €. (Arbitre, facture du BCF, tenues des 3 équipes qualifiées, frais kilométriques, hôtel, repas).

Compétition très appréciée de toutes à Montluçon. Ressenti des 3 équipes qualifiées à YSSINGEAUX : « Très belle compétition appréciée car rare mais un manque d'organisation, 11 parties,

un peu trop long, sinon bonne ambiance, mauvaise météo avec de la neige mais accueil très chaleureux des bénévoles et du CD43 avec photos et presse. Souhait que cette compétition féminine perdure »

Mini-bol d'Or dans l'Allier pour 2025 prévu le 2 février, (lieu à définir). La finale en Auvergne sera début mars et les 15 et 16 mars pour la Région.

Commission Jeunes :

Bon déroulement du Tête à tête à YGRANDE le 3 mars, bonne participation malgré la mauvaise météo et du doublette le 24 mars à MOULINS.

Pour toutes les équipes jeunes qualifiées à l'AURA, ou au trophée des jeunes, le CD03 propose un délégué pour accompagner les jeunes. Le Comité a réservé depuis le 21 mars 2024 des chambres d'hôtel pour les enfants et leurs coachs. Si les enfants et/ou leurs coachs ne dorment pas dans les chambres prévues, le CD03 leur facturera ces réservations. Le Comité prend en charge 2 repas sur la base de 17€ et 30 cts du kilomètre au départ du club référence Michelin ( **remboursement sur justificatifs**).

Le triplète et le tir de précision junior auront lieu le 5 mai à LURCY-LEVIS. Les dates des CDC jeunes sont à trouver rapidement. La Commission jeunes va se réunir le 11 avril pour en discuter.

III – POINT SUR LES DELEGATIONS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX :

Deux places sont attribuées à l'AURA pour le tête à tête, le doublette et le triplète féminin. Par ailleurs 2 places au Championnat de FRANCE sont attribuées au Tête à tête féminin (Pour rappel 2 places également pour le Triplète mixte). Une petite finale sera jouée en même temps que la finale pour l'attribution de la 2^{ème} place à la Région. Il sera rappelé lors des Championnats d'Allier que les équipes qualifiées pour l'AURA ont obligation de s'y rendre et ne seront pas remplacées. Les joueurs seront sanctionnés en cas d'absence non justifiée par un certificat médical.

Concernant l'impossibilité de faire le Doublette Provençal à BELLERIVE, la date des 29 et 30 JUIN va être proposée à la Fédé qui doit donner son accord pour le report de cette compétition.

Le tableau des délégations au niveau Départemental et Régional est revu. En ce qui concerne les délégations aux Championnats de FRANCE, Sébastien PINEAU demande s'il est possible de lui en attribuer une. Le tableau ayant déjà été mis en place lors du séminaire, le Président propose un vote à bulletin secret : Votants : **10** – Pour : **3** – Contre : **7**.

IV - AFFAIRE CLUBS :

Concernant l'absence au Congrès du club de Saint-Yorre l'amende devra être réglée avant le 31 octobre 2024. Suite à l'entretien avec le club du CLEV, un échéancier leur a été accordé. Par ailleurs 2 clubs ne sont pas à jour avec l'affiliation, le rappel sera fait avec la prochaine fiche financière.

V – QUESTIONS DIVERSES :

Pour la préparation des listes électorales, un recensement et une mise à jour doivent être faits au niveau des arbitres qui voteront pour leur collège et des présidents de clubs qui voteront pour le Comité Directeur FFPJP.

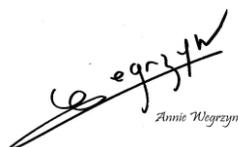
La nuit d'hôtel de Hélène BERTIN pour sa formation à LYON sera prise en charge par le CD03.

Suite à la demande de Max LARVARON concernant ses frais pour la Coupe de FRANCE, il est décidé d'attendre de voir ce que la Fédé va reverser.

Concernant la demande de Monsieur LONARDO pour une formation de BF3, le Comité ne l'a pas mandaté et ces formations n'ont pas été provisionnées dans le budget 2024. Comme pour les autres examens, le Comité remboursera le diplôme si ce dernier est obtenu.

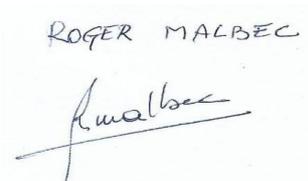
La séance est levée à 21 H.

La Secrétaire du Comité
Annie WEGRZYN



Annie Wegrzyn

Roger MALBEC, Président
du Comité Départemental de l'Allier.



ROGER MALBEC